

**Compte rendu des délibérations du conseil communautaire  
de la Communauté de communes du Pays de Vernoux  
Séance du 13 juin 2014**

Nombre de membres :

- du Conseil communautaire : 20
- en exercice : 20
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation : 6 juin 2014

Date d'affichage : 7 juin 2014

Présents pour la Commune de :

- Châteauneuf de Vernoux : Monsieur Christian ALIBERT,
- Gilhac et Bruzac : Monsieur Gérard GLORIEUX,
- Saint Apollinaire de Rias : Madame Nicole CHAZEL et Monsieur Michel CIMAZ,
- Saint Jean Chambre : Messieurs Alain BOS et Bernard NOUALY,
- Saint Julien le Roux : Monsieur Michel MOULIN,
- Silhac : Madame Arlette ALLARD et Monsieur Alain CHAPON,
- Vernoux-en-Vivarais : Mesdames Martine FINIELS, Marie-Jo REYNAUD, Danièle SAGNES, Isabelle SALLES, Messieurs Olivier CHASTAGNARET, Frank de PIERREFEU, Gérard GOULLEY et Gérard NONY.

Procuration de Madame Roselyne PEYROUZE à Monsieur Michel MOULIN.

Excusés : Messieurs Gilbert BOUVIER et Michel DELARBRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain BOS.

Le vendredi treize juin deux mille quatorze à vingt heures et trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle communale de Silhac, sous la présidence de Madame Martine FINIELS, présidente.

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame la présidente ouvre la séance.

Madame la présidente donne lecture de la procuration de Madame Roselyne PEYROUZE à Monsieur Michel MOULIN.

Le conseil communautaire en prend acte.

A l'unanimité, le conseil communautaire désigne en qualité de secrétaire de séance, Monsieur Alain BOS qui s'est proposé.

### **2. Approbation du compte rendu de la précédente réunion**

Madame la présidente demande aux conseillers communautaires s'ils ont des observations à formuler sur le compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 15 mai 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, valide le compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 15 mai 2014.

### **3. Présentation des résultats de l'étude de potentiels de production des énergies renouvelables.**

Madame la présidente rappelle que dans le cadre de sa candidature au projet TEPOS, la Communauté de Communes a présenté à la Région Rhône Alpes un appel à Manifestation d'Intérêt (AMI TEPOS).

L'AMI TEPOS comprend 3 phases dont la dernière a pu être différée :

- 1<sup>ère</sup> phase : Évaluation des potentiels énergétiques renouvelables sous forme de catalogue (exemple : le territoire de la Communauté de communes possède tant d'hectares de forêt représentant un potentiel de tant en bois énergie) ;

- 2<sup>ème</sup> phase : Concertation des élus et des citoyens (réalisation d'ateliers dans les communes du périmètre communautaire et des communes voisines, pré-identifiant les secteurs de co- visibilité) ;
- 3<sup>ème</sup> phase : Expertise, d'après la concertation, du potentiel des potentiels de production d'énergies renouvelables.

Cette 3<sup>ème</sup> phase bénéficie d'un financement européen leader dans le cadre du dispositif « Coup de Pousse » initié par le PNR des Monts d'Ardèche sur la thématique « Elaborer un bouquet énergétique »

Par délibération n°14-25 en date du 21 février 2014, le conseil communautaire a confié au bureau d'études AXENNE (69003 Lyon), la réalisation de cette expertise.

Madame la présidente donne la parole à Monsieur Henri-Louis GAL, gérant de cette société pour la présentation de son étude.

### **1<sup>ère</sup> partie : présentation**

- diagnostic des consommations et des ressources du territoire,
- évaluation des potentiels des énergies renouvelables : énergie solaire photovoltaïque, énergie solaire thermique, bois énergie, bois construction, éolien. Ce potentiel est facilement identifiable à partir des données existantes.

L'énergie provenant de la géothermie peut être étudiée pour des bâtis collectifs ou de grandes tailles, le territoire de la Communauté de Communes apparaissant comme potentiellement favorable.

### **2<sup>ème</sup> partie : présentation la facture énergétique du territoire**

Cette facture s'élève à 7,83 millions d'euros (7 830 000 €).

- Comment réduire cette facture ?
- Comment augmenter la part de la facture qui reste dans le territoire via la relocalisation de la production des énergies renouvelables ? Actuellement, seulement 0,83 M€ sont produits par le territoire dont 90% par le bois énergie. C'est un des enjeux les plus importants du projet TEPOS.

Le bureau d'études présente :

- des objectifs pour 2020 et 2030 :
  - de réduction des consommations et de réduction de production de gaz à effet de serre,
  - de production des énergies renouvelables,
- ainsi que les projections d'emplois induits par la mise en œuvre des actions.

### **3<sup>ème</sup> partie : définition d'un plan d'actions**

Ce plan d'action est décliné en fiches actions sur les thèmes :

- de la maîtrise de l'énergie,
- du solaire thermique,
- du solaire photovoltaïque,
- du bois énergie et du bois construction,
- de l'éolien.

La commission énergie-climat va apporter des précisions à ce plan d'action et les présentera au conseil communautaire avant la fin de l'année.

Le conseil communautaire approuve le travail réalisé et invite chaque commune à désigner un conseiller municipal chargé du suivi de cette expertise des productions d'énergie renouvelables.

Sont ainsi désignés : Madame Nicole CHAZEL (Saint Apollinaire de Rias) et Messieurs Thierry BOULON (Châteauneuf de Vernoux), Gérard GLORIEUX (Gilhac et Bruzac), Bernard NOUALY (Saint Jean Chambre) Michel MOULIN (Saint Julien le Roux), Jean Claude REYNE (Silhac) et Marcel FRECHET (Vernoux-en-Vivarais).

#### 4. Marché de travaux de voirie à bons de commande suite aux intempéries d'octobre 2013

Madame la présidente rappelle qu'un avis d'appel public à concurrence a été adressé à la publication le 9 avril 2014 sur le site [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com) et dans l'hebdo de l'Ardèche (journal et site).

Madame la présidente indique que :

- 6 candidats se sont déclarés : Entreprise 26, COLAS Rhône Alpes Auvergne, Entreprise Vivaroise de TP, COMTE Travaux publics, groupement G.GERLAND & Fils / EIFFAGE TP Rhône Alpes Auvergne, GUINTOLI ;
- 5 candidats ont été admis à remettre une offre.
- Les critères de classement des offres sont les suivants :
  - la valeur technique de l'offre (50%),
  - le prix des prestations (40%),
  - le délai (10%).

Madame la présidente présente le rapport d'analyse des offres et indique que le groupement G.GERLAND & Fils / EIFFAGE TP Rhône Alpes Auvergne est le mieux disant et obtient la note de 16,04/20.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- retient la proposition du groupement G.GERLAND & Fils / EIFFAGE TP Rhône Alpes Auvergne,
- autorise Madame la présidente à signer le marché de travaux de voirie à bons de commande suite aux intempéries d'octobre 2013 et tout document permettant de mener à bien ce dossier.

#### 5. Validation de la constitution des commissions

Madame la présidente rappelle que les conseillers communautaires, titulaires et suppléants, ont été destinataires d'une proposition par le bureau de constitution de commissions.

Madame la présidente rappelle que ces commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux et qu'il est possible que ces commissions se constituent en comité technique pour permettre la participation des citoyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- décide de créer les commissions suivantes dans lesquelles se sont inscrits :
  - Commission des finances,
  - Commission *assainissement collectif*,
  - Commission *communication*
  - Commission *culture*
  - Commission *Energie-Climat*
  - Commission *Aménagement durable du territoire*
  - Commission pour le maintien et le développement des activités agricoles et forestières
  - Commission maintien et développement des activités économiques,
  - Comité de pilotage de la Maison pluri-professionnelle de santé et de services sociaux,
  - Comité de pilotage ZA de Fromentières.
- désigne pour siéger au sein de ces commissions :  
(NDLA : liste par ordre alphabétique et **conseillers communautaires** en caractère gras)

##### Commission des Finances :

- Présidente : **Mme Martine FINIELS (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus membres : **Mme et MM Christian ALIBERT (Châteauneuf de Vernoux), Alain BOS (St Jean Chambre), Gilbert BOUVIER (Gilhac et Bruzac), Olivier CHASTAGNARET (Vernoux en Vivarais), Michel CIMAZ (St Apollinaire de Rias), Gérard GOULLEY (Vernoux en Vivarais), Michel MOULIN (St Julien le Roux), Frank De PIERREFEU (Vernoux en Vivarais), Nathalie De SOUSA (Silhac).**

### Commission Assainissement collectif :

- Vice-Président en charge de l'Assainissement Collectif : **M. Christian ALIBERT (Châteauneuf de Vernoux)**
- Elus membres : **Mmes et MM Arlette ALLARD (Silhac)**, Yohan BLANCHARD, (Vernoux en Vivarais), **Alain BOS (St Jean Chambre)**, **Alain CHAPON (Silhac)**, Joël CHARRETTE (St Jean Chambre), **Nicole CHAZEL (St Apollinaire de Rias)**, Fabrice CHIROUZE (Silhac), Jean-René GIORDANO (Silhac), **Michel MOULIN (St Julien le Roux)**, **Gérard NONY (Vernoux en Vivarais)**, Jean Claude REYNE (Silhac), Jacques-Henri ROCHE (Silhac), David SCHLOTTAUER (Gilhac et Bruzac), Germaine TRACOL (Gilhac et Bruzac).

### Commission communication :

- Présidente : **Mme Martine FINIELS (Vernoux-en-Vivarais)**,
- Elus référents : **M. Gérard GOULLEY, Mme Danielle SAGNES (Vernoux-en-Vivarais)**,
- Elus membres : **Mmes et M. Arlette ALLARD (Silhac)**, Marion BRUNEL (Silhac), **Nicole CHAZEL (St Apollinaire de Rias)**, Francis CHEVALIER (Gilhac et Bruzac), **Isabelle SALLES (Vernoux en Vivarais)**, Nathalie De SOUSA (Silhac).

### Commission culture :

- Vice-Président en charge de la Culture : **M. Michel CIMAZ (St-Apollinaire de Rias)**
- Elus membres : **Mmes et MM Arlette ALLARD (Silhac)**, Thierry BOULON (Châteauneuf de Vernoux), Marion BRUNEL (Silhac), Jeannine CHAVE (Gilhac et Bruzac), Robert COMBE (St Apollinaire de Rias), **Michel DELARBRE (Châteauneuf de Vernoux)**, M. Philippe GIBAUD (Silhac), **Gérard GOULLEY (Vernoux en Vivarais)**, Gilbert GREVE (Vernoux en Vivarais), **Gérard NONY (Vernoux en Vivarais)**, **Marie Jo REYNAUD (Vernoux en Vivarais)**, Jacques Henri ROCHE (Silhac), Jérôme ROCHE (Silhac), Nathalie De SOUSA (Silhac).

### Commission Energie-Climat :

- Elu référent en charge de l'Energie-Climat : **M. Gérard GOULLEY (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus membres : **Mmes et MM Thierry BOULON (Châteauneuf de Vernoux)**, Elsa BRUNEL (Vernoux en Vivarais), **Alain CHAPON (Silhac)**, **Nicole CHAZEL (St Apollinaire de Rias)**, Francis CHEVALIER (Gilhac et Bruzac), Daniel FAYARD (St Jean Chambre), Luc FREYDIER (Silhac), Christine HASSE (Gilhac et Bruzac), Jean Marie MENGIN (St Apollinaire de Rias), Gilbert MULLET (Gilhac et Bruzac), **Gérard NONY (Vernoux en Vivarais)**.

### Commission Aménagement durable du territoire :

- Elue en charge du SCoT : **Mme Martine FINIELS (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus référents en charge de l'aménagement du territoire : **MM Gérard GLORIEUX (Gilhac et Bruzac) et Gérard NONY (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus membres : **Mmes et MM Arlette ALLARD (Silhac)**, Gilbert BOUVIER (Gilhac et Bruzac), **Oliver CHASTAGNARET (Vernoux en Vivarais)**, **Alain CHAPON (Silhac)**, Chrystel CHAREYRE (Gilhac et Bruzac), **Nicole CHAZEL (St Apollinaire de Rias)**, Francis CHEVALIER (Gilhac et Bruzac), Jean-René GIORDANO (Silhac), Daniel GUEZE (Châteauneuf de Vernoux), Amandine HAYART (Châteauneuf de Vernoux), Jean-Marie MENGIN (St Apollinaire de Rias), Jean Claude REYNE (Silhac), Jérôme ROCHE (Silhac), **Dany SAGNES (Vernoux en Vivarais)**, **Isabelle SALLES (Vernoux en Vivarais)**, Claude SIMON (St Apollinaire de Rias),
- Elus membres du groupe de travail SCoT : **MM Michel DELARBRE (Châteauneuf de Vernoux)**, Francis CHEVALIER (Gilhac et Bruzac), **Michel CIMAZ (St Apollinaire de Rias)**, **Daniel FAYARD (St Jean Chambre)**, **Michel MOULIN (St Julien le Roux)**, Jacques Henri ROCHE (Silhac).

### Commission pour le maintien et le développement des activités agricoles et forestières :

- Vice-Présidents en charge de l'Agriculture et de la Forêt : **MM Alain CHAPON (Silhac), Michel CIMAZ (St Apollinaire de Rias)**,
- Elus membres : Mmes et MM Bernard BOIS (Châteauneuf de Vernoux), Eric BOURRY (St Julien le Roux), Chrystel CHAREYRE (Gilhac et Bruzac), Fabrice CHIROUZE (Silhac), Daniel FAYARD (St Jean Chambre), Luc FREYDIER (Silhac), **Gérard GLORIEUX (Gilhac et Bruzac)**, Stéphanie PLANCHON (Gilhac et Bruzac), Jean-Claude REYNE (Silhac).

### Commission maintien et développement des activités économiques :

- Présidente en charge de l'économie : **Mme Martine FINIELS (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus membres : **Mmes et MM Christian ALIBERT (Châteauneuf de Vernoux), Arlette ALLARD (Silhac)**, Yohan BLANCHARD (Vernoux en Vivarais), **Gilbert BOUVIER (Gilhac et Bruzac)**, Fabrice CHIROUZE (Silhac), **Michel DELARBRE (Châteauneuf de Vernoux)**, Jean René GIORDANO (Silhac), Gilbert GREVE (Vernoux en Vivarais), Jean-Pierre MAISONNIAC (Vernoux en Vivarais), **Frank De PIERREFEU (Vernoux en Vivarais)**, Jacques-Henri ROCHE (Silhac), Nathalie De SOUSA (Silhac).

### Comité de pilotage de la Maison pluri-professionnelle de santé et de services sociaux

- Vice-Président en charge de la maison de santé : **M. Michel MOULIN (St Julien le Roux)**,
- Elus référents en charge de la maison de santé : **MM Bernard NOUALY (St Jean Chambre) et Gérard NONY (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus membres : **Mmes et MM Arlette ALLARD (Silhac)**, Marion BRUNEL (Silhac), Chrystel CHAREYRE (Gilhac et Bruzac), **Nicole CHAZEL (St Apollinaire de Rias)**, Philippe GIBAUD (Silhac), Gérard GLORIEUX (Gilhac et Bruzac), **Gérard GOULLEY (Vernoux en Vivarais)**, Nathalie MULLET (Gilhac et Bruzac), **Roselyne PEYROUSE (St Julien le Roux)**, **Frank De PIERREFEU (Vernoux-en-Vivarais)**, **Dany SAGNES (Vernoux en Vivarais)**, Nathalie De SOUSA (Silhac).

### Comité de pilotage ZA de Fromentières

- Vice-Président en charge de la ZA de Fromentières : **M. Michel CIMAZ (St Apollinaire de Rias)**,
- Elus référents : **MM Gérard GOULLEY (Vernoux en Vivarais), Gérard NONY (Vernoux en Vivarais)**,
- Elus membres : **MM Christian ALIBERT (Châteauneuf de Vernoux)**, Fabrice CHIROUZE (Silhac), **Michel DELARBRE (Châteauneuf de Vernoux)**, Luc FREYDIER (Silhac), Daniel GUEZE (Châteauneuf de Vernoux), Jean Pierre MAISONNIAC (Vernoux en Vivarais), **Frank De PIERREFEU (Vernoux en Vivarais)**, Jean-Claude REYNE (Silhac).

### Equipements sportifs

- Vice-Président : **M. Alain BOS (St Jean Chambre)**,
- Elus référents : **Mme Isabelle SALLES (Vernoux en Vivarais) et M. Bernard NOUALY (St Jean Chambre)**.

## **6. Désignation d'un délégué au conseil d'administration du collège Pierre Delarbre**

Madame la présidente expose qu'il convient de désigner un représentant de la Communauté de Communes pour siéger au sein du conseil d'administration du collège Pierre Delarbre.

Madame la présidente propose de reconduire Monsieur Michel CIMAZ dans cette fonction.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, désigne M. Michel CIMAZ pour représenter la Communauté de Communes au sein du Conseil d'administration du Collège Pierre Delarbre.

## **7. Participation à l'aménagement du parc de l'hôpital Beauregard**

Madame la présidente présente une demande de subvention de l'Hôpital local Beauregard pour l'aménagement de son parc. L'objectif est d'amener le résident à profiter de l'extérieur et lui permettre de retrouver le jardin de chez lui.

Madame le présidente expose que ce projet, au départ très modeste a reçu très rapidement le soutien de différents organismes ce qui amène ses porteurs à plus d'ambition.

Monsieur Olivier CHASTAGNARET exprime son désaccord sur cette position : l'obtention de recettes supplémentaires ne justifie pas une augmentation de la dépense.

Madame la présidente précise qu'il s'agit d'un projet intergénérationnel et qu'à ce titre il peut bénéficier d'un financement de la Communauté de Communes conformément à ses statuts qui prévoient « la mise en œuvre de toutes actions, investissements, gestions concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la famille, les personnes âgées, les personnes handicapées, l'insertion, la santé ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité moins une abstention (M. Olivier CHASTAGNARET) :

- accorde une subvention de trois mille euros (3 000 €) à l'Hôpital Beauregard pour l'aménagement de son parc,
- autorise la présidente à prendre toute mesure et signer tout document permettant le versement de cette subvention.

## **8. Convention avec Tremplin Insertion**

Madame la présidente rappelle que le conseil communautaire a fixé à trois, le nombre de semaines retenues au titre de l'exercice 2014, pour l'entretien des chemins de randonnées par les brigades vertes de Tremplin Insertion Chantier.

Madame la présidente explique qu'une des trois semaines a été consacrée à la reconstruction d'une passerelle sur l'Eve pour permettre la liaison entre les communes de Saint Julien le Roux et Vernoux-en-Vivarais.

Madame la présidente demande l'autorisation de réserver une semaine supplémentaire ce qui représente un coût de 2 035 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de porter à quatre le nombre de semaines d'intervention pour l'année 2014, des équipes de Tremplin Insertion Chantier pour l'entretien des chemins de randonnées.

## **9. Remboursement de frais de mission aux élus ayant reçu délégation**

Sur proposition de Madame la présidente et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le remboursement aux élus non indemnisés des frais de déplacements (indemnités kilométriques, péages, stationnement...), des frais de repas et des frais de nuitées dont ils auront fait l'avance dans le cadre des missions qui leurs sont confiées et dans le respect des règles applicables aux agents de la fonction publique territoriale.

## **10. Fixation de la date de la prochaine réunion du conseil communautaire**

La prochaine réunion du conseil communautaire est fixée au jeudi 10 juillet 2014 à 20h30, à Saint Jean Chambre, espace Balmont.

*L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h00.*